

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 11 octobre 2023. Le 3^e baromètre Ifop-BOS sur la prévention de la santé au travail montre que près de 80% des décisionnaires RH placent les enjeux de santé au travail en sujets prioritaires. La forte progression des problèmes de santé physique et mentale, ainsi que des arrêts maladie y afférant depuis un an les incite à organiser rapidement des programmes efficients de prévention et de qualité de vie au travail, plutôt que de réagir par obligation.

Commandité par BOS (BACK OFFICE SANTÉ), le leader français de la prévention santé en entreprise avec 1 million de salariés pris en charge, ce 3e baromètre IFOP a été effectué auprès de 600 décisionnaires RH en juillet 2023.

Les chiffres clés du baromètre IFOP BOS sur la prévention de la santé au travail:

77% des décisionnaires RH considèrent que leur entreprise devrait consacrer plus de temps aux enjeux de de santé au travail.

76% des décisionnaires RH considèrent que la santé des collaborateurs concerne également l'entreprise.

Pour une nette majorité de décisionnaires RH, les actions de prévention santé au travail ont permis de : faire davantage prendre conscience de l'importance de leur santé aux collaborateurs (70%), valoriser l'image de l'entreprise (66%) et diminuer l'absentéisme (56%).

Aux yeux des responsables RH, les 3 conseils les plus susceptibles d'intéresser les collaborateurs sont : la gestion du stress, une aide psychologique en cas d'accident ou de difficultés personnelles et la prévention des TMS.

Les managers ressortent en tête comme acteur dont la responsabilité en matière de santé au travail est la plus importante (pour 24% des décisionnaires RH).

Les évolutions clés d'une année sur l'autre

1) Les décisionnaires RH constatent une forte progression des problèmes de santé entre le second semestre 2022 et le premier semestre 2023

Pour chacun des troubles de santé, la proportion de décideurs estimant qu'ils constituent un motif important d'arrêt maladie progresse : fatigue, démotivation, RPS, TMS, maladies saisonnières, maladies graves...

Au-delà des arrêts maladie, les interviewés constatant également une progression sur un an des différents types de troubles de santé.

2) Mais ils déplorent en parallèle un ralentissement de l'engagement de leur entreprise en matière de santé

Le manque de moyens financiers constitue l'obstacle qui progresse le plus lorsque les décisionnaires RH cherchent à communiquer sur les enjeux de santé au travail (31%, +3 pts).

Bien que toujours reconnu par une majorité d'interviewés, l'impact des actions de prévention santé sur l'engagement et le bien-être des collaborateurs est moins souligné (69% contre 76% en 2022).

Une majorité de décisionnaires RH (51%) estime que leur entreprise agit de façon réactive plutôt que préventive en matière de santé, une proportion qui s'est inversée sur 1 an.

3) La nécessité d'agir rapidement fait consensus

De plus en plus de décisionnaires RH font le constat de l'importance croissante prise par les enjeux de santé au travail dans leur entreprise (71%, +5pts vs 2022).

La proportion de décisionnaires considérant que ces enjeux nécessitent des actions de prévention à court terme davantage qu'à long terme progresse.

Pour une nette majorité de décisionnaires, leur entreprise est légitime pour proposer aux collaborateurs différents accompagnements santé dont : l'accompagnement des femmes lors de leur grossesse (72%, +4 pts), un service de vaccination (70%, +4 pts), un dépistage des cancers (67%, +3 pts) ou encore des services de prévention à destination de leurs enfants (60%, +8 pts).

Une part plus élevée d'interviewés (83%, +7 pts) estime que davantage d'actions de prévention seraient mises en place si leur entreprise disposait d'indicateurs de retour sur investissement.

Le pourcentage du CA que l'entreprise pourrait investir dans des actions de prévention si elle disposait d'indicateurs de ROI enregistre une progression continue sur 2 ans : 0.8% en 2021, 0.9% en 2022 et 1.0% en 2023.

Focus sur la semaine du 4 jours :

Un impact bénéfique en matière d'équilibre entre vie privée / vie professionnelle (79%) et de santé (73%) qui conduit 63% des interviewés à souhaiter sa mise en place à court terme.

En bémol, cette organisation apparaît restreinte à une partie des effectifs (pour 74% des interviewés), complexe à mettre en place (64%) et potentiellement fatigante pour les salariés (53%)

Nos partenaires témoignent :

Nathalie Bérange, DRH HOYA Vision Care France (HOYA SEIKO)

« La prévention santé physique et mentale s'inscrit dans la Qualité de vie au travail, un des piliers du programme RSE du groupe HOYA, un leader mondial des verres ophtalmiques. Naturellement, nous organisons des dépistages visuels pour nos collaborateurs et leurs familles. De plus depuis 3 ans, avec notre partenaire BOS, dont nous sommes très satisfaits, nous programmons des sessions pluridisciplinaires régulières au siège social, et à distance pour nos équipes itinérantes. Je tiens à un suivi efficace des actions et en constate les bienfaits.

Je suis en accord avec les statistiques du baromètre, mon objectif notamment pour les risques psychosociaux, est de sensibiliser les managers autant que les équipes. Nous avons initié des séances de chiropraxie (360 créneaux par an) qui sont d'autant plus appréciées que nos collaborateurs en profitent sur leur lieu de travail, et sans avoir à les gérer, la plupart n'y avaient pas pensé auparavant. Ils déclarent que les arrêts de maladie liés aux troubles musculosquelettiques (mal de dos) ont baissé significativement. Le coaching sportif et les conseils de nutrition sont très suivis (124 créneaux annuels pour le sport).

La gestion du stress, la qualité du sommeil sont des priorités pour lesquelles nous avons constaté que nos ateliers d'olfacto-thérapie notamment apportaient des résultats très appréciés.

Prochainement, nous lançons une campagne de vaccinations anti-grippe, une démarche très bien perçue et simple à organiser : l'an dernier, nous n'avons déploré aucun grippé dans l'entreprise.

Mon objectif est d'améliorer la qualité de vie au travail et la santé des collaborateurs avec des actions de prévention sur-mesure. Chacun y gagne, les arrêts maladie baissent, la performance augmente et les collaborateurs se sentent mieux. »

Jérémy Sebbag, Co-fondateur groupe SPVIE Assurances

« Une initiative pour la santé et le bien-être des salariés, comme celle de BOS (BACK OFFICE SANTÉ) est une offre de santé globale avec des solutions curatives et préventives qui ont fait leurs preuves. Pour le confort, le bien-être au travail, et la santé générale physique et psychique, des collaborateurs d'abord et aussi des employeurs : absentéisme et arrêts de travail en baisse par exemple et un meilleur tarif pour son assureur santé collective en bonus, en évitant les majorations chaque année. »

A propos de Back office Santé

Créé en 2012 par Nicolas Destang et Luc Mesme, co-fondateurs et chiropracteurs de formation, BOS (BACK OFFICE SANTÉ) est devenu le plus grand réseau français d'ostéopathie et de chiropraxie : en tant que leader de la prévention santé en entreprise, il apporte des solutions globales dont ont bénéficié près d'un million de salariés.

Avec une vision à 360 degrés et transversale de la santé en entreprise, BOS propose des parcours de santé individuels ou de groupe couvrant l'ensemble du spectre des besoins santé des collaborateurs.

Depuis 2020 et la crise du COVID qui fait exploser l'absentéisme, les arrêts de travail, notre vision est de prévenir et traiter les risques dans les domaines des TMS (troubles musculo-squelettiques, RPS, sommeil, nutrition et de l'hygiène de vie.

En savoir plus : https://www.back-office-sante.com

A propos de Nicolas Destang, co-fondateur de BOS (BACK OFFICE SANTÉ)

« Chiropracteur de formation, J'ai voulu créer une entreprise qui amènerait des solutions de prévention santé sur les sites mêmes des entreprises, afin de pouvoir prendre en charge les salariés dès les premiers symptômes de souffrance.

Notre credo est que chacun puisse bénéficier de la même espérance de vie de qualité en fonction de son passif, de sa vie personnelle et de sa vie professionnelle.

En parallèle, je me suis investi en politique dans les programmes santé et affaires sociales, jusqu'au pôle Santé de la campagne présidentielle d'Emmanuel Macron.

Mon constat est qu'il faut réunir l'ensemble des acteurs, Etat, Assureurs, Courtiers, Branches Professionnelles, Syndicats, Directions d'entreprise pour influer sur les mesures, car je suis persuadé que la santé d'une entreprise passe par celle de ses collaborateurs. Cela doit être du gagnant gagnant pour tout le monde et c'est la mission que je poursuis sans relâche ».

Communication presse : Marie Casile Laurent

Tél: 0665265584; mail: ultimateglance@icloud.com